

25, Bld Besson Bey – 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

**CREATION TEMPORAIRE D'UN POSTE D'ADJOINT
TECHNIQUE AUX ESPACES VERTS**

Direction Ressources humaines
N° 2017-D-328

LE PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION du GRAND ANGOULEME,

Vu la loi n°84.53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 3-1°,

Vu la délibération n° 2017.01.36 du conseil communautaire du 19 janvier 2017 portant délégation d'attributions du conseil au président,

Vu l'arrêté A n° 4 du 27 janvier 2017 de Monsieur le Président portant délégation de fonctions, délégation et subdélégation de signature à Madame Anne-Marie BERNAZEAU, vice-présidente en charge des ressources humaines et des systèmes d'information,

Considérant l'accroissement temporaire d'activité du service des espaces verts

DECIDE

Article 1 - Est approuvée la création temporaire d'un poste d'adjoint technique au sein de la DGA Services techniques, espaces verts, à compter du 1er novembre 2017, pour 6 mois.

Article 2 - Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Article 3 - Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la Communauté d'Agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le **11 octobre 2017**
Publié ou notifié,
Le **11 octobre 2017**